

PARLEMENT EUROPEEN



**EDITION SPECIALE**

*DIRECTION DE LA PROGRAMMATION  
DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES*

**CONSEIL EUROPEEN**

**23 et 24 mars 2006**

**Bruxelles**

**DISCOURS DU PRESIDENT, M. JOSEP BORRELL FONTELLES  
CONCLUSIONS DE LA PRESIDENCE**



01/S-2006

*Direction générale de la Présidence*

**FR**

**FR**

**6(Intranet) <http://www.euoparl.ep.ec/bulletins> (Special Edition 2006)  
(Internet) <http://www.euoparl.eu.int/bulletins> (Special Edition 2006)**

***\\EPADES\PUBLIC\SOMMET\2006***

### Discours du Président du Parlement européen au Conseil européen - Mars 2006

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Chaque année depuis le Conseil européen de Lisbonne en mars 2000 et donc depuis six ans, l'économie de la zone euro enregistre un taux de croissance inférieur à 2 %.

Nous sommes bien loin d'être l'économie la plus dynamique au monde.

Si les perspectives semblent aujourd'hui meilleures, nous avons néanmoins accusé de lourdes pertes d'emploi pendant ces années d'anémie. Il est urgent de remédier à la situation.

Les citoyens ne se sentiront impliqués dans le processus européen que si l'Union est capable de stimuler une croissance solidaire et durable.

À cette fin, des réformes et des politiques à la fois plus actives et mieux coordonnées au niveau européen sont nécessaires.

L'énergie, qui sera placée au cœur des débats, doit en faire partie.

Le Parlement européen est satisfait de constater que la révision de la Stratégie européenne pour la croissance et l'emploi, que ce Conseil a encouragée au printemps de l'année dernière, s'est traduite par des plans d'action nationaux.

C'est là une avancée importante mais qui reste insuffisante.

Importante, du fait que la distinction est clairement établie entre les compétences nationales et européennes et que l'on remédie peu à peu à l'absence de compétences nationales et sociales dans ladite stratégie, tout en affirmant plus clairement sa valeur ajoutée européenne.

Si tel n'était pas le cas, vous ne seriez pas réunis ici pour débattre de politiques qui, pour la plupart, relèvent de la compétence nationale.

Insuffisante pourtant, parce qu'elle ressemble toujours davantage à un "business plan" purement indicatif plutôt qu'à un projet de société européenne.

Les plans nationaux manquent d'objectifs quantifiés et de moyens concrets pour les réaliser, sans compter que seuls 11 États membres sur 25 sont disposés à désigner un responsable national chargé de cette stratégie.

Insuffisante et même incohérente, car les engagements pris par la Commission dans les domaines d'action qu'elle considère comme prioritaires sont incompatibles avec le projet de perspectives financières pour la période 2007-2013.

---

## DISCOURS DU PRESIDENT

---

La Commission a fait part de son inquiétude concernant les coupes budgétaires infligées à des programmes fondamentaux pour cette stratégie:

- recherche et développement: moins 20 milliards d'euros,
- innovation: moins un milliard d'euros,
- éducation et formation professionnelle: moins 50 %,
- petites et moyennes entreprises: moins 40 %,
- énergie: pas de crédits supplémentaires,
- actions extérieures: moins 21 %,
- réseaux transeuropéens de transport: crédits clairement insuffisants,...

C'est cette incohérence majeure avec les objectifs que vous aviez vous-mêmes proposés qui a valu à votre proposition d'être rejetée à une large majorité par le Parlement.

Cela dit, le Parlement l'a acceptée comme base des négociations interinstitutionnelles.

Ces négociations n'ont pas beaucoup progressé. Le trilogue doit encore se réunir une dernière fois mais des différences significatives subsistent concernant la flexibilité et les ressources nécessaires pour certaines politiques de dépenses présentant un intérêt européen particulier.

Si nous accordons une telle importance à cette question, c'est parce que nous sommes confrontés à un problème de crédibilité: l'UE se propose continuellement de nouveaux objectifs et de nouveaux champs d'action, tant en matière de politiques internes – dans les secteurs de la recherche ou de l'énergie, par exemple – qu'en ce qui concerne son rôle d'acteur sur la scène mondiale, mais sans toutefois se doter de moyens suffisants pour atteindre ces objectifs.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Faites en sorte que la déception concernant le projet européen ne grandisse pas. Ne créons pas aujourd'hui plus d'attentes encore que nous ne pourrions en satisfaire et tâchons de parvenir à un accord qui nous permette de répondre à celles que nous avons déjà suscitées.

Nous vous rappelons que l'une des conditions *sine qua non* en vue de toute révision à mi-parcours des perspectives financières requiert l'accord du Parlement.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Le Parlement juge d'une importance primordiale l'achèvement du marché intérieur ainsi que la libre circulation des capitaux, des biens, des personnes et des services.

C'est pourquoi il se félicite de la décision prise dernièrement par certains États membres de renoncer au moratoire sur la libre circulation des travailleurs issus des nouveaux États membres.

Le Parlement invite les États n'ayant pas encore accompli cette démarche à le faire dans les plus brefs délais.

---

## DISCOURS DU PRÉSIDENT

---

Par ailleurs, le Parlement, à l'issue de longues discussions, est parvenu à apaiser les passions autour du projet de directive sur les services.

De nombreux malentendus suscités par le projet ont été dissipés. Certains États membres avaient vu dans la directive une possibilité d'améliorer leur compétitivité sur le marché intérieur, tandis que d'autres voyaient en elle une menace de dumping social. La confusion entre prestation de services et établissement permanent avait faussé le débat.

Le Parlement a su dépasser les antagonismes en restreignant le champ d'application de la directive, à savoir en supprimant le principe controversé du pays d'origine. Un consensus politique majoritaire a ainsi pu être dégagé, ce qui a permis d'éviter toute confrontation entre anciens et nouveaux États membres.

Il incombe aujourd'hui à la Commission de présenter au Conseil une proposition révisée.

Je vous demande de ne pas détricoter un accord élaboré de façon si minutieuse et qui doit permettre le développement d'un marché unique des services, dans le respect des systèmes sociaux des États membres.

Le Parlement demande également que la Stratégie européenne pour la croissance et l'emploi respecte scrupuleusement l'équilibre entre compétitivité et dimension sociale.

Un tel équilibre est indispensable afin d'obtenir l'adhésion des citoyens et de lutter contre la pauvreté, problème enkysté dans la société européenne et qui affecte 15 % de la population, alors même que cet objectif a pratiquement disparu des propositions de la Commission.

La combinaison flexibilité - sécurité est particulièrement importante si l'on souhaite combattre le sentiment profond de précarité, réalité pour les uns et crainte pour les autres, qui gagne actuellement bon nombre d'Européens.

De plus en plus souvent, le mot "réforme" est considéré comme synonyme de bas salaires et d'emplois toujours plus précaires. Une telle situation est susceptible de renforcer un repli identitaire contraire aux objectifs d'ouverture et d'adaptation au monde auquel nous aspirons.

Les programmes de formation mis en place pour lutter contre la précarité devraient bénéficier en priorité aux travailleurs les moins qualifiés.

Cependant, les rapports de la Commission démontrent le contraire: la proportion de travailleurs sous-qualifiés accédant à ces programmes s'élève à peine à 45 %, pour atteindre péniblement les 20 % dans certains pays.

Vous allez débattre d'une proposition très importante émanant de la Présidence autrichienne et de la Commission, dont l'objectif consiste faire en sorte que dès 2007, il soit possible d'offrir à tout jeune un emploi, un apprentissage ou une formation qui lui permette de s'intégrer dans le marché du travail.

---

## DISCOURS DU PRESIDENT

---

S'il ne fallait retenir qu'un seul objectif dans ces conclusions, parfois trop longues pour être bien comprises, ce devrait être celui-ci. Mais il ne suffit pas de parler: assez de pensées pieuses! Il vous faudra dire comment et dans quels délais vous pensez atteindre cet objectif, et de quelle façon vous comptez assurer le suivi des résultats obtenus dans chaque pays.

Souvenez-vous du Conseil européen de Barcelone en 2002. Pour encourager la natalité, l'engagement avait été pris d'augmenter de 33 % les places en garderie pour les enfants de moins de trois ans, tout en doublant le nombre de places pour les enfants de plus de trois ans, jusqu'à leur scolarisation.

Cet engagement a-t-il été respecté?

Qui le sait ou, tout au moins, qui se souvient de l'objectif qu'il s'était alors fixé?

Que cette situation ne se reproduise pas aujourd'hui, alors que nos objectifs sont tout aussi louables! Les objectifs aussitôt annoncés, aussitôt oubliés, ne font qu'accroître le scepticisme des Européens.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Le Parlement estime que la croissance économique requiert un cadre macroéconomique adéquat. C'est pourquoi il demande également d'en finir avec les stratégies de croissance fragmentées et invite à une meilleure coordination des politiques économiques, budgétaires et fiscales.

Il importe d'éviter que la concurrence fiscale entre États membres ne mine les bases de la cohésion sociale.

Par ailleurs, les citoyens doivent pouvoir comprendre les règles en matière de prise de décision et donc les accepter.

Comment voulez-vous que les citoyens saisissent que pour définir le taux de TVA sur les biens non exportables, comme la restauration ou la construction, un accord unanime des États membres est nécessaire, alors même que l'imposition sur le capital, facteur déterminant de la compétitivité des territoires, est librement arrêtée par chaque État membre sans que l'Union ait voix au chapitre?

S'agissant du vieillissement de la population et des défis démographiques, le Parlement insiste sur l'importance particulière que revêt la politique de l'immigration. L'immigration est un problème européen. Or il n'existe aucune stratégie de croissance, d'emploi ni de cohésion qui ne puisse être définie sans tenir dûment compte d'un tel paramètre.

Sept ans après Tampere (1999) et quatre ans après Séville, où en sommes-nous concrètement en matière de politique européenne de l'immigration, dont vous avez à maintes reprises clamé le caractère indispensable?

Pas bien loin. En réalité, l'Europe n'a toujours pas de politique de *l'in-migration*. Nous faisons face à des *migrations* dont les effets se font sentir au-delà de nos frontières, tandis que les décisions du Conseil JAI sont bloquées.

---

## DISCOURS DU PRESIDENT

---

Immigration et in-migration, doivent rimer avec insertion dans les pays de destination, grâce à la coopération au développement avec les pays d'origine. Ce serait commettre une grave erreur que de considérer la question sous le seul angle sécuritaire ou encore dans le but de régler le problème du vieillissement de nos populations.

D'autant que nous ne pouvons laisser les pays du sud de la Méditerranée, les pays de transit ou les pays qui se trouvent en première ligne pour l'arrivée d'immigrés, régler seuls un tel problème.

L'urgence se fait sentir de façon chaque fois plus dramatique. En l'espace de 45 jours, entre 1 200 et 1 000 immigrants voyageant sur des embarcations de fortune entre la Mauritanie et les Canaries se sont noyés dans l'océan Atlantique sans avoir pu gagner les côtes de l'Eldorado européen.

L'Union doit partir à l'assaut, armée de politiques adéquates, des nouveaux négriers de notre époque.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Lors du Conseil européen de Hampton Court, vous avez lancé l'idée d'une politique énergétique européenne.

Par la suite, la crise du gaz russo-ukrainienne nous a fait prendre conscience de notre dépendance énergétique.

Les Européens se sont rendu compte de leur vulnérabilité sur ce plan, et les OPA et contre-OPA ont mis en évidence une souveraineté nationale perçue comme tributaire de la dimension stratégique de l'énergie.

Le Livre vert de la Commission est en cours d'examen. Agissons, et vite!

Cependant, à travers la question de l'énergie se manifestent toutes les contradictions de l'Union.

Comment allier souveraineté des États membres et réponse indispensable à des problèmes communs?

Que faire ?

Tout d'abord, faire de l'énergie un élément essentiel de la politique extérieure de l'Union. Le Parlement s'est clairement prononcé en faveur de cette idée afin de contribuer à la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Il s'agit d'agir de façon décisive afin d'améliorer l'efficacité énergétique, sachant qu'une telle amélioration permettrait d'économiser 20 % de la consommation. Mais un tel objectif requiert de nombreux changements, tant du point de vue des prix relatifs que de celui des habitudes sociales.

Il s'agit également de discuter de la composition du mix énergétique – "energy mix" –, question particulièrement sensible également au cœur de la notion de souveraineté nationale.

---

## DISCOURS DU PRESIDENT

---

Pour le Parlement européen, la sécurité énergétique à long terme sera impossible à atteindre sans les énergies renouvelables. Nos capacités technologiques dans ce domaine doivent être mises à profit pour le développement des pays émergents appelés à modifier la carte énergétique mondiale.

Dans le même temps, le Parlement reconnaît le rôle de l'énergie nucléaire dans la sécurité de l'approvisionnement en électricité. L'énergie nucléaire contribue également à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, tout en posant d'autres problèmes environnementaux. Ouvrons ce débat sans tabous.

La question énergétique nous confronte à un problème crucial: en réalité, il n'existe pas de politique énergétique à l'échelle européenne mais une politique de compétence appliquée à l'énergie.

Or, cette politique de compétence s'applique à un marché non intégré, auquel des interconnexions transfrontalières font défaut et dans lequel la libéralisation du secteur de l'électricité ne donne pas les résultats attendus.

Les consommateurs ne bénéficient pour autant ni de prix plus bas ni d'un service de meilleure qualité. L'économie européenne dans son ensemble n'a pas récolté les fruits d'une plus grande compétitivité ni d'une baisse des prix.

Les anciens monopoles continuent de dominer les marchés, la concurrence transfrontalière est insignifiante, les nouveaux acteurs n'obtiennent pas les capacités de transit nécessaires pour le gaz ou l'électricité, les interconnexions sont insuffisantes et les gros consommateurs sont souvent liés par des contrats à long terme antérieurs à la libéralisation.

Si bien qu'il n'est pas étonnant de voir l'Europe du grand marché se livrer à un pugilat nationaliste entre pays aux yeux desquels l'énergie constitue un problème stratégique au niveau national.

Dans son écrasante majorité, le Parlement a exprimé son inquiétude face aux mesures défensives et protectionnistes prises par les gouvernements contre la circulation des capitaux et le droit d'établissement. Et le Parlement a demandé à la Commission d'agir résolument en faveur de la défense du marché intérieur, du secteur énergétique et des services financiers.

La Commission veut plus de concurrents pour plus de concurrence. Mais dans les faits, que cela nous plaise ou non, le processus de fusions se poursuivra.

La question se pose alors de savoir si ces fusions auront lieu à l'échelle nationale ou internationale, tout comme il s'agit de définir un cadre réglementaire adéquat.

Quel rôle la concurrence peut-elle jouer dans le secteur de l'électricité? Quel est le rôle du service public?

Ouvrez aujourd'hui un débat d'une importance capitale pour l'avenir de l'Europe. Le Parlement y participera activement, tant il est vrai qu'une politique énergétique européenne requiert beaucoup d'énergie politique.

\* \* \*



---

## DISCOURS DU PRÉSIDENT

---

Je ne peux clore ce discours, en ma qualité de Président de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM), laquelle se réunit à Bruxelles à la fin de cette semaine, sans vous entretenir un instant du Moyen Orient.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Notre échec relatif à relancer notre association avec les pays de la Méditerranée a ouvert une brèche pour tous ceux qui se font les champions d'un "choc des civilisations". À en juger par les résultats électoraux dans le monde arabe au cours des derniers mois, nombreux sont ceux qui appuient un tel "choc" en Palestine, en Égypte, en Irak et peut-être bientôt au sein d'autres pays.

La déclaration du Bureau de l'APEM, le 6 février dernier, a constitué la première déclaration commune sur la crise des caricatures et a démontré l'utilité de l'Assemblée Euromed en tant qu'instrument de dialogue et de coopération.

Mais dans ce contexte, le retrait des observateurs internationaux ainsi que l'attaque ultérieure de la prison de Jéricho, qui a empêché le Président Abbas d'intervenir devant le Parlement, a offert aux islamistes de la région des images supplémentaires pour servir leurs idées.

Lundi prochain, en tant que parlementaires européens et de la région, nous ferons tout notre possible pour entretenir une atmosphère de dialogue. À cette fin, il est indispensable de corriger les coupes budgétaires opérées sur les programmes MEDA. Après l'image laissée à Barcelone en 2005, celle d'un partenariat sans partenaires, une telle réduction pourrait finir par anéantir la crédibilité du processus euro-méditerranéen.

À cette fin, l'aide du Conseil et de la Commission, à un niveau adéquat, serait d'une grande utilité et permettrait de renforcer, comme le Parlement le propose de nouveau au Conseil, la coopération au niveau interinstitutionnel.

Je vous remercie de m'avoir offert la possibilité de m'exprimer devant vous et vous souhaite le plus grand succès dans vos travaux.